

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	STE_LUCIE	Numéro	63U7
Adresse du site	109, rue Saint Charles	Hauteur	R + 10 (35,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/09/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	31/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	01/04/2020

Historique et contexte	Version précédente accordée à la CCTM du 25/09/2013
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, l'opérateur envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile sur ce pylône.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 30°, 155° et 300°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6° à 11°
Estimation	30° < 5V/m ; 155° < 5V/m ; 300° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	36,25 m pour les antennes actives 37,90 m pour les antennes inactives

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

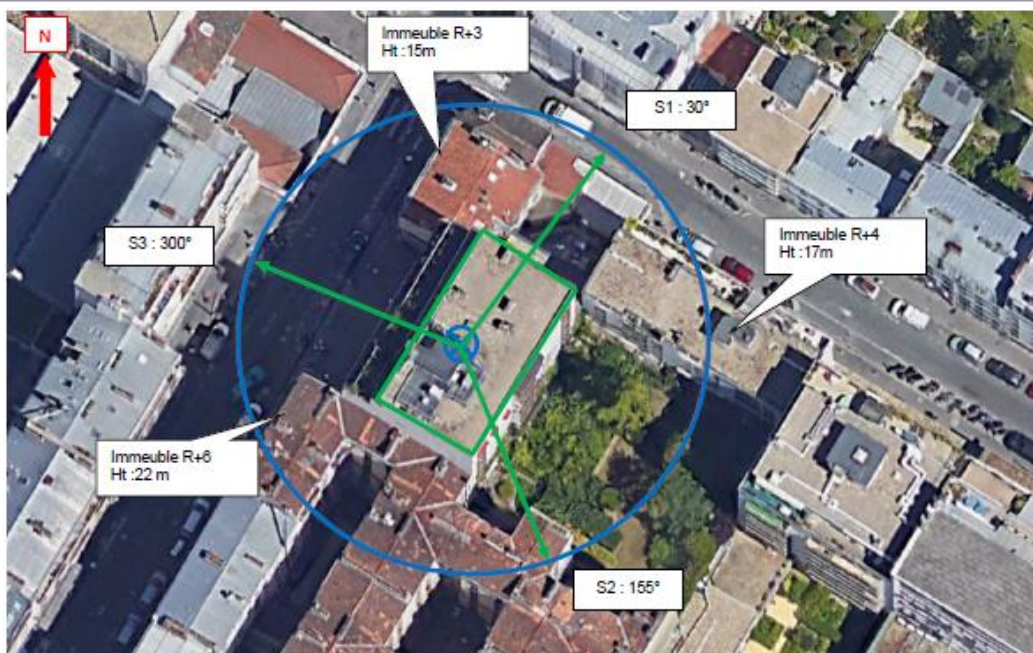
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



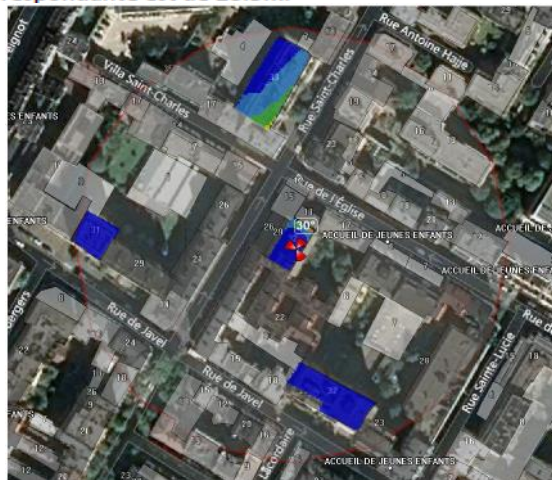
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche « Pro-sitting garde d'enfants »	8 Rue de l'Eglise 75015 Paris	R+5 19m	Non	37m	1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

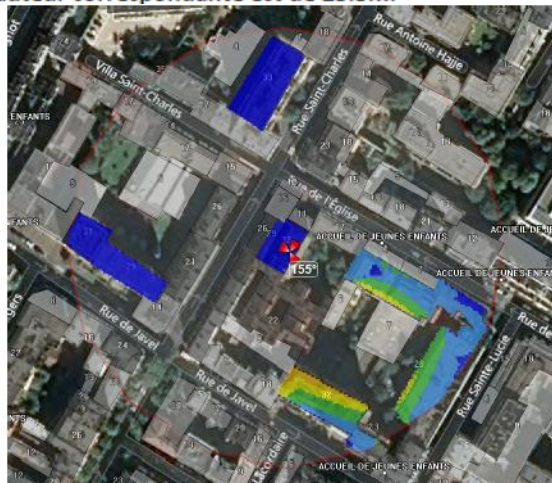


Simulation et conformité au seuil de la Charte

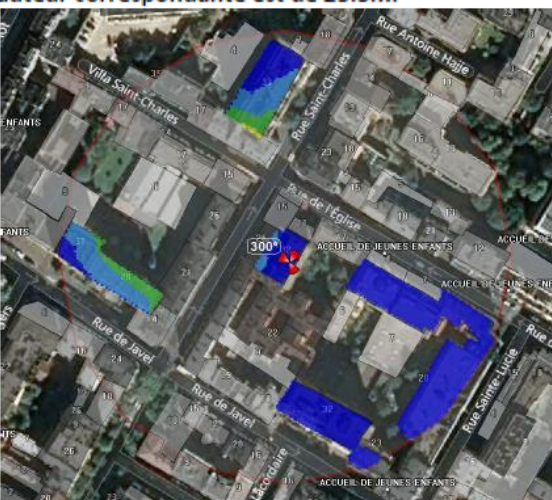
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 155°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



	Azimut 30°	Azimut 155 °	Azimut 300 °
Niveau maximal	Inférieur à 5 V/m	Inférieur à 5 V/m	Inférieur à 4 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant

Prise de vue n°1 : vue depuis l'entrée de 109 rue St Charles.



Etat projeté

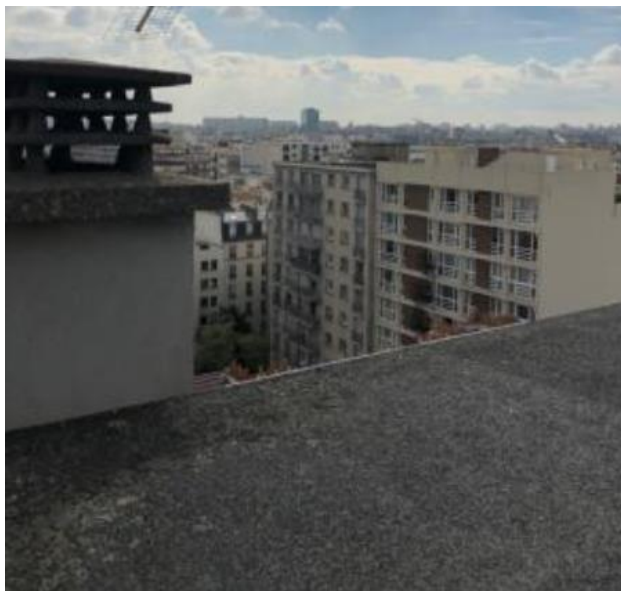


Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 155°



AZIMUT 300°

